

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE  
ARRONDISSEMENT D'AUTUN  
CANTON DE SAINT-VALLIER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du Conseil d'Administration

SÉANCE DU 8 AVRIL 2024

DÉLIBÉRATION N°CA2024-12-RPA

Convocation du 25 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 10

Quorum : 6

Nombre de membres présents : 7

Nombre de votants : 7

Thème : AFFAIRES FINANCIERES

Objet : Affectation du résultat de l'exercice  
2023 - Résidence Louis Veillaud

L'an deux mil vingt-quatre et le huit du mois d'avril le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. FOURRIER Thomas, Adjoint au maire chargé des Affaires Sociales, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Étaient présents : M. FOURRIER, Mme GILLOT, Mme PERRIN, Mme DOUHARD, Mme METERY, Mme CHAVOT, M. BARREAU

Étaient excusés : M. LAGRANGE, Mme SEVIN, M. DEVAUX

Secrétaire de séance : Mme METERY

Rapport présenté par : Mme GILLOT

Le Rapporteur présente les résultats cumulés de l'exercice budgétaire 2023 (intégrant le report des résultats de l'année n-1)

Section de fonctionnement

Dépenses	:	355 901,13 €
Recettes	:	<u>374 652,35 €</u>
Résultat exercice	:	18 751,22 €
Résultat reporté	:	+ <u>13 258,18 €</u>
<b>Résultat final</b>	:	<b>+ 32 009,40 €</b>

Section d'investissement

Dépenses	:	3 005,54 €
Recettes	:	<u>6 315,67 €</u>
Résultat exercice	:	3 310,13 €
Résultat reporté	:	+ <u>16 848,22 €</u>
<b>Résultat final</b>	:	<b>+ 20 158,35 €</b>

Le rapporteur propose d'affecter le résultat 2023 comme suit :

Section d'investissement, c/001 (excédent d'investissement reporté)	20 158,35 €
Section de fonctionnement, c/002 (résultat de fonctionnement reporté)	32 009,40 €

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

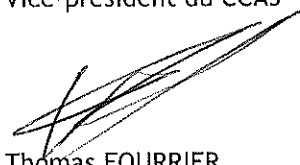
Après en avoir délibéré,

Approuve l'affectation du résultat 2023 comme proposé par le rapporteur.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

L'adjoint chargé des Affaires sociales

Vice-président du CCAS



Thomas FOURRIER



La secrétaire de séance,



Christiane METERY

Transmis à la Sous-Préfecture le 19 Avril 2024

Publié sur le site internet de la commune le 22 Avril 2024